



# DISTRIBUTION DES CANTINES PROBLEMATIQUE

**FO Justice CP Béziers** souhaite attirer l'attention de Mme la Directrice sur les MA.

En effet pendant dix ans la distribution des cantines (malgré un turn-over fréquent des auxi-cantines) se faisait dans la matinée et nous nous accordons à dire que les éventuelles réclamations pouvaient être réglées en début d'après-midi !

**Aujourd'hui nous avons remarqué que la distribution a pris un retard considérable et déborde bien souvent sur le service d'après-midi.**

Une problématique évidente de sécurité se pose désormais car cette distribution entrave la quiétude de la détention et vient troubler les mouvements essentiels que sont les promenades, le sport, les parloirs ect...

**Nous ne pouvons pas ignorer cette dérive sécuritaire et nous avons donc chercher la ou les causes de ce dysfonctionnement.**

En premier lieu si nous parlions statistique ? Une grande semaine il y a de cela deux ans c'était **40 000 euros de moyenne** de dividende net pour la cantine avec **8 chariots** pleins. Aujourd'hui, nous sommes passés à **55 ou 60 000 euros semaine** avec **11 chariots**, une équipe d'auxi pas toujours enclin à la fulgurance intellectuelle et aussi et surtout aucun seuil maximal de cantine par détenu.

EUREST a fait remonter à EUREST France des difficultés rencontrées et ils ont réduit le catalogue des produits, **force est de constater que ça n'a aucun effet.**

**FO Justice CP Béziers** demande à ce que soit trouvé rapidement une solution pour palier à ces difficultés de livraison.

Pour **FO Justice CP Béziers** le manque de sécurité et les risques accrus de vol que génère la livraison des cantines en plein milieu d'autres mouvements n'est pas acceptable.

